

1 **CONSEIL D'ADMINISTRATION S.F.E.T.B.**  
2 **Samedi 28 mars 2015 – Hôpital St Louis (Paris, 10<sup>e</sup>)**  
3  
4

5 **Présents** : BAILLARGEAT Emmanuelle, CHAOUAT Marc, CHAUVINEAU Valérie, DUTEILLE Franck,  
6 FRASSON Nicolas, LANOY Jean-François, LE FLOCH Ronan, LEBRETON Françoise, LOSSER Marie  
7 Reine, LOUF Anny-Claude, MAGNE Jocelyne, MEZIOUD Sabiha, PEREZ Beatrice, PERROT Pierre,  
8 RAVAT François, RIENMEYER Hélène, RONCIER Sandrine, SAUPHANOR Evelyne  
9

10 **Excusés** : BAUX Serge, DESCAMPS Hauviette, DUHAMEL Patrick, GOFFINET Laëtitia, HAUTIER  
11 Aurelie, TIMMERMAN Gilles  
12  
13

14 **Suivant l'ordre du jour :**  
15

16 **1 - Approbation du compte-rendu du CA du 6 décembre 2014**  
17

18 **Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil**  
19 **d'Administration du 6 décembre 2014.**  
20

21 **2 - Congrès à venir**  
22

23 2-1 Congrès de METZ 2015

24 Marie-Reine Losser, Laetitia Goffinet.

25 Point sur le DPC : voir point n°6

26 Des rapporteurs, chargés de faire la synthèse des sessions, ont été sollicités mais pas  
27 de retours positifs à ce jour (occupés ou autre) pour les tables rondes.

28 Table ronde Nutrition : ce sera donc MR Losser et L Goffinet qui assureront le rôle de  
29 rapporteur.

30 Table ronde Chirurgie : 1ère session : M Mimoun et P Perrot et 2ème session : A  
31 Hautier et JC Castède.

32 L'envoi des invitations écrites aux orateurs et toutes les relations « logistiques » sont  
33 gérées par V. Renaudin.

34 La réservation du lieu du congrès et de la soirée de gala sont validés et en cours de  
35 signature. Le traiteur est en phase d'être choisi (tarif attractif et reconnaissance dans  
36 la région).

37 Le repas sera assis le midi le mercredi et le jeudi, sauf le dessert qui est servi parmi les  
38 stands. Le repas debout le vendredi est un point négatif. Proposition est faite de faire  
39 un buffet (même s'il y a moins de monde). Si buffet, il faudra prévoir de réduire de  
40 30% la quantité de nourriture présentée ? Voir avec Mme Renaudin le nombre de  
41 plateaux repas requis. Finalement, le repas assis du vendredi est validé.  
42  
43

44 Point ateliers :

45 L'atelier de psychologie est bouclé. Il est organisé par J Magne avec le psychiatre  
46 de Metz et la psychologue pour enfants de Nancy. J Magne animera et le  
47 psychiatre et la psychologue feront des présentations. L'atelier sera ensuite ouvert à  
48 la discussion.

49 Atelier infirmier : Mme Caps s'en occupe.

50 Atelier rééducation : c'est Mme Deffinis s'en occupe.

51

52 2-2 Bilan des communications et posters. (Françoise Lebreton).

53 Les meilleurs articles de l'année. Le meilleur mémoire du DIU.

54 Marie-Reine Lossier voulait faire un poster de chirurgie, de médecine et de  
55 kinésithérapie. Il n'y a pas beaucoup de posters (1 seul de chirurgie). Dans le  
56 programme, il doit y avoir une présentation des 3 meilleurs posters (temps plus court  
57 qu'une communication = 2 minutes) pour valoriser les posters qui sont toujours  
58 intéressants.

59 Prix du meilleur poster : comme d'habitude, le comité d'organisation devra acheter  
60 une récompense.

61 Seulement 26 communications orales et 14 posters ont été soumis. L'appel à  
62 communication n'était pas assez explicite. Il faut mettre l'accent sur le fait qu'il y a une  
63 date précise pour rendre les communications. Il faut prévoir une autre prolongation  
64 de date pour les dépôts des communications orales. Les communications libres  
65 peuvent commencer plus tard (s'il faut étirer le temps) et mettre la présentation des  
66 posters sur une demi-heure à un autre moment.

67 Pour faire la répartition, toutes les communications (tous types) sont nécessaires.

68 Le Prix du meilleur article n'a pas été mentionné dans le programme.

69 Concernant le prix du meilleur mémoire, 2 ont été présélectionnés. (prix : congrès  
70 offert + trajet + hôtel dans la limite de 500€). Sont proposés le poster sur les ostéos et  
71 l'autre sur la chirurgie ambulatoire. Il est procédé à un vote à main levée. Un seul  
72 sera sélectionné. Pour gagner le prix, l'auteur doit forcément se déplacer sur le  
73 congrès car il lui sera demandé de faire un résumé (si celui qui a écrit le mémoire ne  
74 veut pas le faire, quelqu'un du CA le fera).

75 Vote de la meilleure communication : Quand ? Si on met le vendredi vers 12h30, on  
76 pénalise les personnes qui présentent à la fin qui ne seront pas pris en compte dans  
77 les votes. Il y a un risque de mécontentement. Peut-on proposer un système de vote  
78 électronique ? Vote de la meilleure communication rejeté : à voir pour l'année  
79 prochaine.

80 Prix du meilleur poster maintenu. Prix : une tablette.

81 S'il y a un déficit important de communications, il faudra mettre en place des  
82 communications de 10 minutes et d'autres de 15 minutes

83 Il faut mettre une session de communications en session de cas cliniques.

84 La SFETB demandera l'accès au listing mailing. Il y a beaucoup d'erreur dans les listes

85

86 2-3 Organisation du congrès MARSEILLE 2016. (Aurélié Hautier.)

87 Remarques : les sites semblent chers.

88 Dates à reconfirmer: 8, 9 et 10 juin ? Ces dates correspondent aux journées infectieux  
89 et à la Société Française de Médecine d'Urgence. Faut-il décaler aux 15,16 et 17 juin  
90 2016 ?

91 > 15,16 et 17 juin retenue (en fonction des disponibilités du site retenu)

92 Liste des différents sites :

93 Palais du Pharo = 90 000€ de budget

94 Parc Chanot = 66 000€ de budget à prévoir pour la location du site.

95 Villa méditerranée = devis en cours

96 Marseille reste cher.

97 Possible organisation sur Cassis : l'espace est en bord de mer, mais l'amphithéâtre ne  
98 fait que 220 places. Il faut quand même demander un devis et se renseigner sur le  
99 parc hôtelier.

100 Thèmes : Brûlures électriques et chimiques (brûlure non thermique) et radiologie / et  
101 urgences. Ces thèmes doivent être confirmés.

102

103 2-4 Choix du congrès 2017

104 Paris : le problème reste les tarifs de location. Sinon il faudrait l'organiser à la faculté  
105 de médecine

106 Sinon sont proposés : Reims - Arcachon - La Rochelle - Tours - Versailles

107 La Rochelle pourquoi pas, le sujet sera rediscuté en juin. En attendant, JF Lanoy se  
108 renseigne. Le centre y est magnifique.

109 Si on organise le congrès en dehors d'un centre de brûlés, on peut aussi dispatcher  
110 l'intendance. Il faut un coordonnateur.

111

112 **3- Etat des comptes SFETB. (Annie Claude Louf)**

113

114 Les comptes sont faits « dans les règles de l'art ». Tout est justifié : si la SFETB est  
115 contrôlée, il n'y aura aucun problème.

116 Une comparaison est présentée entre 2012, 2013 et 2014.

117 Au niveau du secrétariat, on constate une baisse.

118 Au niveau de la revue : 4 000€ provisionnés pour des numéros qui ne sont pas sortis  
119 finalement donc pas dépensés.

120 L'expert-comptable : charge supplémentaire mais il travaille très bien.

121 Sont évoqués les prêts bancaires, les actions de communication (invitation de M.

122 Bichara...).

123 Présentation de l'évolution des recettes du congrès et des cotisations.  
124 M Chaouat souligne que l'on voit à quel point la SFETB est dépendante des congrès  
125 et des cotisations (en moindre mesure). Le bénéfice du congrès peut varier et c'est  
126 cette balance qui fait qu'on sera dans le rouge ou pas.  
127 Fonds propres de la SFETB au 31/12/14 : 156 366 €  
128 Fonds propres de la SFETB au 31/12/13 : 138 443 €  
129 En 2013, on avait perdu de l'argent : 13 935 €.  
130 Quand le congrès ne rapporte rien, la société est en déficit en fin d'année. On a  
131 besoin des bénéfices du congrès pour équilibrer les comptes.  
132 Les frais de la revue ont baissé de 6000 € et les frais de secrétariat de 2300 €, soit une  
133 baisse de 8 300 € pour 2014.

134

135 La revue brulure du congrès devra être intégrée dans le bilan du congrès.

136

137 Un point est fait sur les règles de paiement pour participation au congrès : les  
138 organisateurs du congrès (hors TMS) doivent-ils payés ? Il est mentionné que les  
139 membres organisateurs touchent 1/3 des bénéfices sur le compte de l'association. Il  
140 faut clarifier la situation.

141 Un problème a été soulevé concernant les paiements lors du dernier congrès : des  
142 personnes y ont assisté sans avoir payé. Résultat, des paiements non effectués pour  
143 le moment : à clarifier.

144 Il est voté une modification du règlement : il est décidé la fin du reversement d'une  
145 partie du résultat à l'organisateur et la gratuité du congrès pour les organisateurs (15  
146 places gratuites).

147

148 **4- Renouveaulement CA : membres sortants.**

149 **Réintégration de Béatrice Perez.**

150

151 Il a été décidé la réintégration de Béatrice Perez suite à ses déboires avec l'un des  
152 membres de l'ordre.

153 Les président et vice-président ne sont pas en fin de mandat. La trésorière est en fin  
154 de mandat ainsi que d'autres membres du CA.

155 Concernant les paramédicaux, rien ne change

156

157 **5- Renouveaulement du conseil scientifique. Choix des membres.**

158 **Décision de la durée de mandat.**

159

160 Les 5 personnes du comité scientifique le sont depuis plus de 3 ans. Dans le  
161 règlement on mentionnait « 5 membres pour une durée de 2 ans ».

162 Il est lancé un appel à candidature pour renouveler le comité scientifique. Cela sera  
163 revu en juin.

164

## 165 **6- Organisme DPC (Laetitia Goffinet)**

166

167 Il manque encore quelques CV pour compléter le dossier.

168 Les liens avec les mots de passe ont été envoyés pour aller consulter le dossier. L.  
169 Goffinet a besoin d'avoir votre retour sur la façon dont elle a présenté les choses. Les  
170 remarques concernant les paramédicaux ont bien été prises en compte. La  
171 personne qu'a eue en contact L Goffinet lui a indiqué que dès le dépôt du dossier, la  
172 SFETB aura un numéro DPC temporaire pour le congrès de Metz. Mais le dossier doit  
173 quand même être irréprochable car si à l'issue de l'expertise il y a des failles, la  
174 demande ne sera pas valable pour les congrès ultérieurs. Si le DPC est validé, il est  
175 valable pour 2 ans c'est pour ça qu'ils demandent à ce que le CA (puisque'il n'y a pas  
176 de comité d'organisation indépendant) de la SFETB soit l'organisme "caution". Les CV  
177 des membres du bureau, du CA + ceux du comité scientifique + ceux des  
178 rapporteurs des tables rondes sont attendus par L Goffinet car ils sont indispensables.

179

## 180 **7- Etat de la nouvelle revue fusionnée (Ronan Lefloch)**

181

182 Les problèmes financiers ont été réglés (participation des auteurs). Il faut préparer  
183 les manuscrits acceptés pour qu'il n'y ait aucune correction ultérieure à faire. La  
184 présentation des références ne correspond pas à celle du protocole de Vancouver.

185 Cela représente plus de 100€ pour des membres de la SFETB qui donnent des  
186 manuscrits sachant que pour le moment, il n'y a pas beaucoup de manuscrits de  
187 membres de la SFETB.

188 A ce jour, il y a 80 demandes pour recevoir la revue papier sur les 200 prévues.

189 R Le Floch fera la revue du congrès.

190 Le prix des revues est à négocier. Il faudra lancer un nouvel appel pour savoir qui  
191 veut recevoir la revue.

192 Il y a un formulaire de soumission en ligne pour les manuscrits et pour le suivi mais il  
193 n'est pas très convivial.

194 L'annuaire SFETB est obsolète et il n'y a toujours pas de mise à jour.

195

## 196 **8- Evolution du site WEB (Francois Ravat)**

197

198 2 points sont à revoir :

199 - le droit d'accès au site

200 - le téléchargement des cours qui ne sont pas envoyés (or le site n'a pas été mis à  
201 jour depuis plus d'un an).

202 Il faut un dispositif simplifié : accès membres, accès CA, accès grand public, accès  
203 étudiants. En cas de suppression du téléchargement, on supprime un niveau de droit  
204 d'accès. Il faut demander au prestataire un droit d'accès individuel et l'accès à la  
205 revue papier.

206 Il est demandé une boîte d'échange de fichiers lourds type drop box : mauvaise  
207 idée, autant utiliser directement drop box.

208 L'idée d'un forum est évoqué : mauvaise idée car cela demande trop de travail de  
209 modération.

210 Dossier de presse : il faudrait qu'il soit terminé rapidement pour donner aux médias,  
211 au grand public et aux professionnels... L'idée est validée.

212 **Objectif pour le site** : Le mettre à jour afin que tout le monde puisse se renseigner sur  
213 la brûlure - résumé de tables rondes - prise en charge des brûlés...

214

## 215 **9- Choix du nouveau vice-président**

216

217 Le Conseil d'Administration décide de désigner le futur président.

218 **Proposition: Françoise Le Breton.**

219

## 220 **10- Conflits d'intérêt. Modification des statuts. Modification du titre.**

221 **Discussion concernant la durée des mandats.**

222

223 Modification du titre : le nom de SSB a été acté par l'Assemblée Général. Il faudra  
224 penser à revoir le logo.

225

## 226 **11- Retour sur la rencontre SFETB-ABF-HAS. Suites à apporter**

227 **François Ravat, Jean François Lanoy**

228 Rappels des problèmes concernant l'offre de soins : Il y a 50% des prises en charge  
229 qui sont faites hors filière car il y a une incitation financière à la prise en charge.

230 Problèmes d'aménagement du territoire : il y a une pénurie de professionnels  
231 principalement en anesthésie-réanimation. La moyenne d'âge est de 53 ans en  
232 anesthésie et 61 en rééducation et il n'y a pas de relève.

233 Il y a de nombreuses contraintes économiques qui ont conduit à la fermeture du  
234 centre à Tours et au démantèlement de centres en tant qu'entités autonomes. C'est  
235 le cas pour les brûlures d'enfants en région parisienne, l'hôpital Saint Denis, traite 150  
236 brûlés par an. Conséquence : le système ne traite que 50% des malades. La survie  
237 des centres de brûlés est menacée.

238 Objectifs : il faut résoudre la pénurie de personnel et préserver la qualité de soins

239 Propositions faites : il faut demander une exclusivité paritaire, avec une capacité des  
240 lits adéquate (1 filière par région) et développer des centres adaptés : des centres  
241 de niveau, le regroupement de centre adultes/enfants et définir un cahier des  
242 charges...

243 A qui présenter cela ? 1ère rencontre avec un réanimateur médical (en lien avec  
244 Marisol Touraine) à qui on a présenté tout ça pour proposer une plateforme  
245 commune. L'interlocuteur devait être la HAS. La plateforme a été développée. En  
246 janvier 2015, une entrevue a été acceptée par les dirigeants de la HAS. Mais leur  
247 réponse fut : "on ne peut rien faire, nous ne sommes pas opérationnels et  
248 décisionnaires". Nous avons été renvoyés vers la DGOS à qui on a fait une demande  
249 de RDV. La HAS nous a proposé d'écrire le parcours de soins du brûlé en  
250 collaboration avec nous. Si quelqu'un a de la biblio concernant la prise en charge  
251 hors centre, il faut transmettre à F Ravat. Nous avons reçu une suite favorable pour  
252 formaliser les échanges.

253 Présentation des données épidémiologiques : il est intéressant d'avoir des statistiques  
254 interrégionales. On souhaite passer une convention avec l'INVS pour que les 2  
255 parties ne puissent pas se désengager de la fourniture de données  
256 épidémiologiques. On aimerait par exemple mettre à jour les données de la  
257 mortalité liée au score de Bo, la part de brûlés non opérés...

258 B Tellot a donné une suite favorable pour la convention.

259

## 260 **12- Prochain CA. Nombre et dates**

261 Il est souligné que la réunion de CA supprimée était préjudiciable aux bons  
262 échanges habituels. **Le rythme d'un CA tous les deux mois est validé.**

263

264